

COMMISSION SECTORIELLE « ÉDUCATION »

ÉTAT DE SITUATION

Novembre 1999

TABLE DES MATIÈRES

1.0	CONTEXTE SOCIOÉCONOMIQUE DE LA GASPÉSIE ET DES ÎLES DE-LA-MADELEINE.....	4
1.1	Indicateurs socioéconomiques d'usage courant.....	4
1.1.1	Une population relativement peu scolarisée.....	4
1.1.2	Une population peu active sur le marché du travail.....	5
1.1.3	Une population dont les revenus sont faibles.....	7
1.1.4	Une population en exode.....	7
1.2	Indice socioéconomique du ministère de l'Éducation.....	7
2.0	PORTRAIT ÉVOLUTIF DU SECTEUR DE L'ÉDUCATION DES ADULTES AUX NIVEAUX PRIMAIRE ET SECONDAIRE 1995-1996 — 1999-2000.....	9
2.1	Commissions scolaires de la région Gaspésie-Les Îles.....	9
2.2	Évolution de la clientèle à l'éducation des adultes et à la formation professionnelle.....	11
2.2.1	La clientèle en formation professionnelle.....	11
2.3	Décroissance de la clientèle scolaire, secteur jeunes.....	12
2.4	Décroissance du budget due à la croissance des clientèles.....	13
2.5	Détérioration des paramètres de financement.....	15
2.6	L'organisation scolaire au primaire.....	16
2.7	Diminution du nombre d'employés.....	17
2.8	Diminution de la masse salariale.....	17
2.9	Diplômation des élèves au secondaire.....	18
3.0	LA FORMATION COLLÉGIALE EN GASPÉSIE ET AUX ÎLES-DE-LA-MADELEINE.....	19
3.1	Préambule.....	19
3.2	Formation collégiale.....	19
3.3	Enseignement régulier.....	19
3.4	Enseignement aux adultes.....	20

TABLE DES MATIÈRES (suite)

3.5	Services aux étudiants.....	20
3.6	Développement pédagogique.....	20
3.7	Perspectives de développement.....	20
4.0	LA FORMATION UNIVERSITAIRE EN GASPÉSIE ET AUX ÎLES-DE-LA-MADELEINE.....	23
4.1	Les activités de formation.....	23
4.2	La clientèle.....	23
4.3	Émission de diplômes.....	23
4.4	Perspectives de développement.....	27
5.0	FORMATION PROFESSIONNELLE SUR MESURE DE LA MAIN-D'ŒUVRE DES PETITES ENTREPRISES.....	28
6.0	CONCLUSION.....	29
7.0	ENJEUX DU SECTEUR DE L'ÉDUCATION.....	29

1.0 CONTEXTE SOCIOÉCONOMIQUE DE LA GASPÉSIE ET DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE

Le contexte socioéconomique d'une région a des conséquences directes sur l'organisation et la performance du système d'éducation. Les indicateurs utilisés pour décrire ce contexte socioéconomique sont multiples. Le texte qui suit traite, d'une part, des indicateurs socioéconomiques d'usage courant et, d'autre part, d'un indice spécifique utilisé par le ministère de l'Éducation du Québec.

1.1 Indicateurs socioéconomiques d'usage courant

Selon l'Institut de la Statistique du Québec, la Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine regroupait une population de 107 005 personnes en 1997, à peine 1,4 % de la population totale du Québec. Cela en fait une région parmi les moins peuplées du Québec et aussi, considérant l'étendue de son territoire, parmi les moins densément peuplées.

Son économie étant largement basée sur la transformation primaire de ressources naturelles et le tourisme, le travail saisonnier y occupe une place importante.

1.1.1 Une population relativement peu scolarisée¹

Le recensement canadien de 1996 fournit de bons indices du degré de scolarisation de la population. On y trouve notamment que 28,5 % des Gaspésiens de 15 ans et plus ont moins de neuf ans de scolarité. Cette catégorie est souvent utilisée pour désigner la population faiblement scolarisée ou analphabète. Le taux comparatif pour l'ensemble du Québec est de 18,1 %.

Dans le cas des jeunes, par exemple les 20-29 ans, on trouve que la proportion d'individus faiblement scolarisés est deux fois plus élevée en Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine (10,7 %) que dans l'ensemble de la province (4,9 %). Le tableau suivant montre des écarts parfois importants entre les différentes commissions scolaires et MRC de la région, toujours en ce qui concerne la proportion d'habitants faiblement scolarisés.

¹ L'information contenue dans la présente sous-section provient d'un document intitulé *Portrait de l'éducation dans l'est du Québec*, document préparé en janvier 1999 par Yvan d'Amours de la Direction régionale du Bas-St-Laurent - Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine du ministère de l'Éducation.

Tableau 1 Taux de personnes faiblement scolarisées dans la Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine, ses commissions scolaires et ses MRC, 1996

	Taux global (%)	Taux 20-29 ans (%)
Commission scolaire des Chic-Chocs	29,3	10,8
MRC Denis-Riverin	33,3	15,7
MRC Côte-de-Gaspé	26,6	7,8
Commission scolaire René-Lévesque	26,9	9,3
MRC Pabok	31,4	15,2
MRC Bonaventure	24,7	4,9
MRC Avignon	23,2	5,9
Commission scolaire des Îles	32,9	15,6
MRC des Îles	32,9	15,6
Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	28,5	10,7
PROVINCE DE QUÉBEC	18,1	4,9

Du côté des personnes diplômées, on constate encore une fois que les jeunes sont proportionnellement plus nombreux que leurs aînés à avoir complété des études. Toutefois, la proportion de ceux ne détenant qu'un diplôme d'études secondaires est moins élevée chez les jeunes puisqu'une plus grande proportion d'entre eux a poursuivi des études supérieures. Les plus jeunes détiennent davantage de diplômes collégiaux et universitaires que leurs aînés, reflétant ainsi les progrès marqués dans l'accès aux études supérieures dans la région comme ailleurs au Québec au cours des trente dernières années.

Du côté des détenteurs d'un diplôme universitaire, on remarque un taux deux fois moins élevé en Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine que dans l'ensemble du Québec. Toutefois, on remarque encore une fois la plus grande proportion de diplômés chez les plus jeunes.

Pour ce qui est du sous-groupe des détenteurs de baccalauréat, la proportion est de 4,6 % dans la région, tandis qu'elle se situe à 8,5 % au Québec. Chez les 25-34 ans, cette proportion est de 8,3 % dans la Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine, comparativement à 14,9 % dans l'ensemble de la province.

1.1.2 Une population peu active sur le marché du travail

Le tableau qui suit présente les principaux indicateurs du marché du travail, dressés par Statistique Canada dans le cadre de *l'Enquête sur la population active*², pour le mois de septembre 1999.

² Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, données non désaisonnalisées, moyenne mobile de trois mois se terminant en septembre 1999, compilation Emploi-Québec.

Tableau 2 Principaux indicateurs du marché du travail selon les régions du Québec, pour le mois de septembre 1999

	Pop. 15 ans et plus (000)	Pop. Active (000)	Emploi (000)	Chômage (000)	Taux d'activité (%)	Taux de chômage (%)	Rapport emploi/ pop. (%)
410 Gaspésie - Îles	83,5	43,8	35,9	8,0	52,5	18,3	43,0
415 Bas-Saint-Laurent	167,1	101,7	93,0	8,6	60,9	8,5	55,7
420 Québec	549,9	327,2	297,7	29,5	59,5	9,0	54,1
425 Chaudière-Appalaches	314,2	195,8	183,4	12,4	62,3	6,3	58,4
430 Estrie	231,3	149,4	137,4	12,1	64,6	8,1	59,4
433 Centre du Québec	175,4	106,8	97,4	9,3	60,9	8,7	55,5
435 Montérégie	1 078,3	728,9	672,8	56,1	67,6	7,7	62,4
440 Montréal	1 474,6	924,4	830,6	93,7	62,7	10,1	56,3
445 Laval	284,3	179,7	165,7	14,0	63,2	7,8	58,3
450 Lanaudière	328,4	220,8	203,2	17,6	67,2	8,0	61,9
455 Laurentides	379,7	259,7	239,9	19,8	68,4	7,6	63,2
460 Outaouais	266,2	172,4	158,5	13,9	64,8	8,1	59,5
465 Abitibi-Témiscamingue	124,6	80,6	70,9	9,7	64,7	12,0	56,9
470 Mauricie	221,4	131,7	116,2	15,4	59,5	11,7	52,5
475 Saguenay Lac-St-Jean	237,1	147,0	131,2	15,8	62,0	10,7	55,3
480 & 490 Côte-Nord et Nord-du-Québec	106,3	73,3	63,6	9,6	69,0	13,1	59,8
PROVINCE DE QUÉBEC	6 022,3	3 843,2	3 497,7	345,5	63,8	9,0	58,1
CANADA	24 328,8	16 218,8	15 015,0	1 203,8	66,7	7,4	61,7

Comme en témoigne ce tableau, les principaux indicateurs du marché du travail révèlent une situation difficile dans la région qui se classe, notamment, bonne dernière parmi toutes les régions du Québec en ce qui a trait au taux d'activité (52,5 %). Le taux d'activité désigne la proportion de la population âgée de 15 ans et plus qui occupe un emploi ou qui est considérée en chômage. Par contre, elle se classe bonne première, et de loin, en ce qui a trait au taux de chômage (18,3 %). À titre de comparaison, le taux d'activité pour l'ensemble du Québec est de 63,8 % et le taux de chômage y est de 9,0 %.

Par ailleurs, des données provenant du ministère de la Sécurité sociale indiquent que la région comptait 8 102 ménages bénéficiaires de la sécurité du revenu en juin 1999. Le nombre total de prestataires en cause, adultes et enfants composant ces ménages, était de 13 620.

Bref, les Gaspésiens et les Madelinots sont relativement peu présents sur le marché du travail (faible taux d'activité) et ceux qui le sont, sont plus durement frappés par le chômage que les autres travailleurs québécois.

1.1.3 Une population dont les revenus sont faibles

Selon des estimations préliminaires de l'Institut de la Statistique du Québec pour 1998, le revenu personnel par habitant serait de 17 327 \$ dans la région, contre 21 992 \$ pour l'ensemble du Québec. Seule la région Nord-du-Québec affiche une performance légèrement moindre que la Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine avec un revenu personnel par habitant de 17 033 \$.

1.1.4 Une population en exode

Les données des recensements effectués par Statistique Canada au fil des ans illustrent bien le déclin de population de la région. Entre 1976 et 1996, alors que la population du Québec dans son ensemble augmentait de 14,5 %, celle de la région déclinait de 8,2 %. Ce constat est valable pour l'ensemble de la région sauf pour la MRC d'Avignon qui a vu sa population augmenter de 12,3 % et la MRC des Îles-de-la-Madeleine qui a réussi à la maintenir (+ 2,1 %). En 1999, rien n'indique que ce flux migratoire pourrait être endigué, bien au contraire.

En somme, l'utilisation des indicateurs socioéconomiques courants pour dépeindre la situation de la Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine permet facilement de conclure que la région est largement défavorisée.

1.2 Indice socioéconomique du ministère de l'Éducation

Le ministère de l'Éducation utilise un indicateur spécifique, développé par le Conseil scolaire de l'Île de Montréal : *l'Indice socioéconomique*³. Pour chacune des 1 445 unités de peuplement composant le territoire du Québec, il existe un tel indice qui prend en considération :

- La proportion des familles qui ont un revenu légèrement plus élevé que le seuil de faible revenu (faible revenu + 33 %);
- La proportion des familles monoparentales-mères;
- La proportion des mères ayant moins de 9 ans de scolarité;
- La proportion des pères qui n'occupent pas un emploi.

Le calcul de cet indice permet d'observer que 25,33 % des familles québécoises qui avaient des enfants âgés de moins de 18 ans en 1996 ont un indice qui les situe sous le seuil de quasi faible revenu (4/3 du faible revenu). La distribution des familles quasi pauvres n'est évidemment pas uniforme sur le territoire québécois. Selon le ministère de l'Éducation, il y a 32 commissions scolaires francophones comptant au moins une unité de peuplement dans cette catégorie. Du côté des commissions scolaires anglophones, elles comprennent toutes au moins une telle unité de peuplement.

Concernant plus spécifiquement la Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine, les résultats peuvent sembler étonnants. Dans le document intitulé *Carte de la population scolaire / Unités de peuplement et indice socioéconomique*, il est mentionné que : « Des régions comme la Gaspésie — Bas-Saint-Laurent — Îles-de-la-Madeleine, l'Abitibi-Témiscamingue et la Côte-Nord, jusqu'à aujourd'hui considérées comme pauvres, comprennent peu ou pas d'unités de peuplement pauvres ». Il y en aurait à peine deux sur le territoire de la Commission scolaire des Chic-Chocs, une seule sur le territoire de la Commission scolaire René-Lévesque et aucune sur le territoire de

³ L'information présentée dans la présente section est tirée d'une publication préparée par la Direction de la recherche du ministère de l'Éducation en date du 20 mai 1999 et intitulée *Carte de la population scolaire / Unités de peuplement et indice socioéconomique*.

la Commission scolaire des Îles. À titre de comparaison, la Commission scolaire English-Montreal en compterait 146 et la Commission scolaire de Montréal 104.

Dans la région, seule la Commission scolaire des Chic-Chocs présente un indice socioéconomique supérieur à la moyenne québécoise avec un taux de 29,55 %. Pour sa part, la Commission scolaire René-Lévesque affiche un indice légèrement inférieur à la moyenne québécoise (24,95 %) et, surprise, la Commission scolaire des Îles affiche un indice parmi les plus faibles au Québec (13,59 %).

Il est difficile de concilier de tels résultats avec les résultats obtenus en utilisant des indicateurs socioéconomiques d'usage courant. Les écarts pourraient notamment s'expliquer à l'aide des éléments suivants⁴ :

- Le modèle du ministère de l'Éducation utilise la notion de seuil de faible revenu de Statistique Canada. Or, Statistique Canada considère qu'il en coûte plus cher d'habiter les grandes villes que les régions rurales. À titre d'illustration, une personne disposant d'un revenu de 20 000 \$ à Montréal pourrait être considérée comme pauvre, alors qu'une autre disposant d'un revenu identique mais habitant en région ne le serait pas;
- La délimitation géographique des 1 445 des unités de peuplement, pour les fins de la détermination de l'indice, peut avoir des conséquences considérables sur les résultats. Par exemple, une comparaison entre la ville de Gaspé et le quartier Saint-Roch, dans la basse ville de Québec, pourrait générer comme conclusion que l'occurrence de la pauvreté est plus grande dans la région de Québec qu'elle ne l'est en Gaspésie. Or, il est raisonnable de penser que la richesse est géographiquement plus concentrée dans les grandes villes et que les poches de pauvreté y sont plus faciles à cerner;
- Le modèle ne considère que la situation des parents ayant des enfants de moins de 18 ans, ce qui peut donner de résultats différents que l'analyse d'une population dans son ensemble;
- Les familles monoparentales-mères, une variable considérée par le modèle, sont relativement moins nombreuses en région que dans les grandes villes;
- Le modèle ne considère que la clientèle des écoles publiques. Or, dans les régions urbaines, l'école privée occupe une place beaucoup plus grande que dans les régions périphériques. Dans un tel cas, la clientèle de l'école publique regroupe une proportion relativement importante de la clientèle issue des milieux défavorisés, d'où un indice socioéconomique plus élevé pour la commission scolaire qui dessert le territoire.

En somme, il se dégage de l'analyse du ministère de l'Éducation que la situation socioéconomique de la Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine, du moins celle des parents ayant des enfants de moins de 18 ans, pourrait ne pas être aussi désavantageuse que celle dépeinte par les indicateurs d'usage courant. Le modèle utilisé par le ministère pour en arriver à cette conclusion mériterait toutefois d'être discuté davantage, mais ce sujet déborde largement le présent cadre d'analyse.

⁴ Il s'agit d'arguments dont certains ont été soulevés lors d'une conversation téléphonique entre Guy Rouleau, de la Direction de la recherche du ministère de l'Éducation, et Alain Demers d'Emploi-Québec Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine, le 16 septembre 1999.

2.0 PORTRAIT ÉVOLUTIF DU SECTEUR DE L'ÉDUCATION AUX NIVEAUX PRIMAIRE ET SECONDAIRE 1995-1996 — 1999-2000

Comment se comporte le secteur « Éducation » dans cet ensemble? Il apparaît que pour bien comprendre la situation telle qu'elle se présente aujourd'hui, il faut jeter un regard en arrière pour bien mesurer l'effet de la décroissance de la clientèle scolaire dont les effets se sont ajoutés aux coupures effectuées par le ministère de l'Éducation. Les lignes qui suivent vont tracer un portrait évolutif du secteur de l'éducation aux niveaux primaire et secondaire au cours des cinq dernières années.

2.1 Commissions scolaires de la région Gaspésie-Les Îles

Trois commissions scolaires desservent la région 11. La Commission scolaire des Îles, la Commission scolaire René-Lévesque et la Commission scolaire des Chic-Chocs. Elles administrent 79 établissements qui se répartissent comme suit :

Tableau 3 Nombre d'établissements scolaires par commission scolaire

C. scolaire	des îles	René-Lévesque	des Chic-chocs	Région
Établissements				
Écoles primaires	7	26	13	46
Écoles secondaires	1	5	3	9
Éc. prim./secondaires	0	2	4	6
CEA	1*	6	3	10
CFP	1*	5	2	8
Total	10	44	25	79

- La Commission scolaire des Îles possède un centre unifié pour l'éducation des adultes et la formation professionnelle.

Formation professionnelle et éducation des adultes

Les champs habituels d'intervention des commissions scolaires en matière de formation initiale de la main-d'œuvre sont les suivants :

Secteur « Administration, commerce et informatique »

Secrétariat médical	(Bonaventure)
Vente – conseil	(Avignon)
Comptabilité informatisée	(Avignon)
Secrétariat bureautisé	(Denis-Riverin)
Comptabilité	(Avignon, Bonaventure, Côte-de-Gaspé, Denis-Riverin)
Secrétariat	(Avignon, Bonaventure, Côte-de-Gaspé, Denis-Riverin)
Secrétariat bilingue	(Avignon)
Représentation	(Avignon)
Lancement d'une entreprise	(Avignon, Côte-de-Gaspé, Denis-Riverin, Îles-de-la-Madeleine)

Secteur « Agriculture et pêches »

Aquiculture	(Avignon)
Pêche professionnelle	(Rocher-Percé, Côte-de-Gaspé, Îles-de-la-Madeleine)
Préparation des produits de la pêche	(Rocher-Percé)
Production de bovins de boucherie	(Avignon)
Production laitière	(Avignon)
Vente de produits de la pêche	(Rocher-Percé)

Secteur « Alimentation et tourisme »

Cuisine d'établissement	(Côte-de-Gaspé)
Service de restauration	(Côte-de-Gaspé)

Secteur « Bâtiment et travaux publics »

Charpenterie-menuiserie	(Bonaventure)
-------------------------	---------------

Secteur « Électrotechnique »

Électricité de construction	(Bonaventure)
Électromécanique de systèmes automatisés	(Côte-de-Gaspé)

Secteur « Entretien d'équipement motorisé »

Mécanique automobile	(Avignon)
Mécanique marine	(Rocher-Percé)
Mécanique d'engins de chantier	(Avignon)
Mécanique de bateaux de pêche	(Rocher-Percé)

Secteur « Foresterie et papier »

Pâtes et papiers (opération)	(Rocher-Percé)
------------------------------	----------------

Secteur « Métallurgie »

Soudage-montage	(Côte-de-Gaspé)
Welder-filter	(Côte-de-Gaspé)

Secteur « Santé »

Santé, assistance et soins infirmiers	(Avignon, Denis-Riverin)
Assistance familiale et sociale aux personnes à domicile	(Avignon)
Assistance aux bénéficiaires en établissement	(Avignon)

Secteur « Soins esthétiques »

Coiffure	(Rocher-Percé)
Esthétique	(Rocher-Percé)

Dans l'ensemble des secteurs de la formation, tant professionnelle que technique, les commissions scolaires peuvent convenir de différentes modalités entre elles pour dispenser la formation sur l'ensemble du territoire gaspésien et madelinien. À noter qu'il est possible pour chaque service d'éducation des adultes d'offrir entre autres, des programmes dans les secteurs forestiers et agricoles par entente avec les commissions scolaires de l'extérieur qui possèdent ces options à la carte. Toutefois, un des objectifs poursuivis par le Plan triennal de développement de la formation professionnelle et technique est de rendre la région Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine la plus autonome possible dans cette offre de formation et de rendre celle-ci disponible de façon équilibrée sur l'ensemble du territoire de la région.

2.2 Évolution de la clientèle à l'éducation des adultes et à la formation professionnelle

La clientèle de l'éducation des adultes au plan régional accuse une forte décroissance de près de 40 % au cours de la période allant de 1995-1996 jusqu'à l'année en cours comme en fait foi le tableau suivant.

Tableau 4 Décroissance de la clientèle de l'éducation des adultes (équivalent temps plein)

C. scolaire	des Îles	René-Lévesque	des Chic-Chocs	Région
1995-1996	94	442	500	1036
1996-1997	77	385	480	942
1997-1998	70	383	374	827
1998-1999	78	288	328	694
1999-2000	78	282	267	627

Le calcul de la clientèle à l'éducation des adultes est très complexe. Les chiffres que nous retrouvons au tableau correspondent au nombre d'élèves dont les études ont été sanctionnées par le ministère de l'Éducation. Les chiffres ne nous renseignent cependant pas sur le nombre d'individus qui se sont inscrits en formation générale et ont suivi des cours à l'éducation des adultes parce que la durée de la formation varie d'un individu à l'autre, selon les besoins de chacun pour obtenir le diplôme d'études secondaires. Le tableau démontre une nette décroissance du nombre de diplômés dans les trois commissions scolaires de la région.

2.2.1 La clientèle en formation professionnelle

La clientèle scolaire à la formation professionnelle n'a pas connu, au cours des cinq dernières années, la forte croissance que laissait espérer l'offensive provinciale pour revaloriser la formation professionnelle.

Tableau 5 Évolution de la clientèle en formation professionnelle (équivalent temps plein)

C. scolaire	des Îles	des Chic-Chocs	René-Lévesque	Région
1995-1996	9,89	84,74	370,05	464,68
1996-1997	0	102,64 (+21,1 %)	280 (-24,3 %)	382,64(+17,6%)
1997-1998	4,22	111,24 (+8,4 %)	300 (+7,1 %)	315,46(-17,5%)
1998-1999	0	100,19 (-8,0 %)	337,49(+12,5 %)	437,68(+38,7%)
1999-2000*	22,0	165,00 (+64,8 %)	351,00(+4,0 %)	538,00(+22,9%)
Variation sur 5 ans	+12,11	+80,26 (+94,7 %)	-19,05 (-5,1%)	+73,32(+15,8%)

* Les chiffres pour la présente année sont un estimé; il est impossible, à ce moment, d'avoir des chiffres réels et exacts.

Le calcul de la clientèle en formation professionnelle suit un modèle semblable à celui qui est utilisé à l'éducation des adultes; les chiffres du tableau font état du nombre de diplômés qui ont reçu une certification du ministère de l'Éducation et transformés en équivalence d'une formation à temps plein; comme la durée de la formation n'est pas la même pour les différents programmes offerts en région, les chiffres apparaissant au tableau ne nous renseignent aucunement sur le nombre d'individus qui se sont inscrits et ont suivi des cours de formation professionnelle au cours de la période qui est couverte par la présente étude.

L'offre de service en formation professionnelle s'est légèrement améliorée dans notre région malgré les efforts fournis par les commissions scolaires et leurs partenaires pour développer ce type de formation en région. Les réponses du ministère de l'Éducation sont loin de répondre à nos attentes dans ce domaine. Malgré cela, on constate une augmentation des diplômés à la Commission scolaire des Îles et à celle des Chic-Chocs. Mais il y a une légère diminution des diplômés à la Commission scolaire René-Lévesque.

Le développement régional dépend, en bonne part, de l'offre de service en éducation. Il nous faut augmenter et diversifier l'offre de service en formation professionnelle pour contrer l'exode des jeunes et assurer notre part dans l'effort à fournir pour développer la région. À cet égard, il faut noter, pour les deux dernières années de la présente étude, une absence complète d'inscriptions au centre de formation professionnelle de Sainte-Anne-des-Monts. Il y a donc, présentement, une MRC où aucune formation professionnelle n'est offerte sur son territoire.

Les statistiques disponibles actuellement ne nous donnent aucune indication sur l'âge des individus qui s'inscrivent en formation professionnelle. Il serait très intéressant de savoir dans quelles proportions se répartit la clientèle entre les jeunes et les adultes.

2.3 Décroissance de la clientèle scolaire, secteur jeunes

Une des dimensions qui caractérise la région 11 est la décroissance de la clientèle scolaire. Ainsi sur le territoire de l'actuelle Commission scolaire des Chic-Chocs, six petites écoles ont dû être fermées au cours des cinq dernières années. Aucune école n'a été fermée dans les deux autres commissions scolaires durant la même période. Le phénomène de la décroissance n'est pas exclusif à notre région, mais il a pris, chez nous, une proportion inquiétante au cours des dernières années. Les chiffres parlent d'eux-mêmes.

Tableau 6 Variation des effectifs scolaires au cours des cinq dernières années, de 1995-1996 à 1999-2000

C. scolaire	des Îles		des Chic-Chocs		René-Lévesque		Région	
	n	(%)	n	(%)	n	(%)	n	(%)
1995-1996	2 179		5 608		8 235		16 022	
1996-1997	2 177	(-0,09)	5 385	(-3,98)	8 117	(-1,43)	15 679	(-2,14)
1997-1998	2 119	(-2,67)	5 207	(-3,31)	8 027	(-1,11)	15 353	(-2,08)
1998-1999	2 072	(-2,22)	4 945	(-5,03)	7 567	(-5,73)	14 584	(-5,01)
1999-2000	2 009	(-3,04)	4 638	(-6,20)	7 287	(-3,70)	13 934	(-4,58)
Total	-170	(-7,8)	-970	(-17,3)	-948	(-11,5)	-2 106	(-13,1)

On peut donc, sans exagérer, parler de décroissance galopante de la clientèle au cours de la période de référence; le taux de décroissance entre 1995-1996 et 1999-2000 s'établit à 13,14 %; il est 1 528 fois celui que l'on observait pour la période allant de 1990-1991 à 1994-1995, lequel était alors de 8,60 %. En dix ans, la région qui comptait 17 757 élèves en 1990-1991 en compte présentement 13 934, soit 3 841 élèves de moins, une diminution de 21,53 %.

Cependant, le territoire de la Commission scolaire des Chic-Chocs paraît particulièrement affecté par la décroissance : on y constate que le taux de décroissance est presque deux fois plus élevé durant les cinq dernières années de la décennie qu'au cours des cinq premières, passant de 8,86 % à 17,52 %; les élèves qui étaient au nombre de 6 352 en 1990-1991 passait à 5 789 en 1994-1995 et à 4 638 en 1999-2000. Pour l'année 1999-2000, le taux de décroissance est deux fois plus élevé dans la MRC Côte-de-Gaspé que dans la MRC Denis-Riverin.

2.4 Décroissance du budget due à la décroissance des clientèles

C'est le nombre d'élèves que dessert une commission scolaire qui détermine en bonne partie le budget dont elle dispose pour dispenser les services éducatifs. La décroissance du nombre d'élèves a donc un effet direct sur les services éducatifs qu'une commission scolaire est en mesure de dispenser aux enfants et aux adultes du territoire qu'elle dessert.

Tableau 7 Évolution du budget des trois commissions scolaires (moins le budget d'investissement et du service de la dette)

C. scolaire	des Îles	des Chic-Chocs	René-Lévesque
1995-1996	16 217 246 \$	41 312 825 \$	N.D.
1996-1997	15 673 045 \$ (-3,4 %)	38 568 950 \$ (-6,6 %)	N.D.
1997-1998	15 003 986 \$ (-4,3 %)	34 444 126 \$ (-10,7 %)	52 032 917 \$
1998-1999	14 218 900 \$ (-5,2 %)	32 784 343 \$ (-4,8 %)	51 760 911 \$ (-0,52 %)
1999-2000	14 877 659 \$ (+4,6 %)	32 466 675 \$ (-0,96 %)	49 413 466 \$ (-0,45 %)
Diminution totale de revenu	1 339 587 \$	8 846 150 \$	N.D.

On peut se rendre compte, par les données du tableau 3, que le budget des commissions scolaires peut varier de façon importante sous l'impact d'une baisse marquée des effectifs scolaires. Ce phénomène arrive après que les commissions aient eu à subir plusieurs années de compressions budgétaires comme l'ensemble du réseau public. Toutefois cette nouvelle pression, qui s'exerce sur l'organisation scolaire, se reflète sur l'ensemble des activités de la commission scolaire et rend de plus en plus difficile le maintien de tous les services auxquels ont droit les clientèles.

Concrètement, cette diminution de services peut se traduire par l'augmentation du nombre d'élèves par groupe en prenant avantage des maximums et des dépassements prévus aux conventions collectives; cependant cette pratique existe aussi dans la plupart des commissions scolaires, qu'elles soient en décroissance ou non. Bien que les commissions scolaires reçoivent des allocations spécifiques pour assurer l'encadrement des élèves par des cours de récupération ou une aide aux devoirs et aux leçons, la diminution de revenus consécutive à la décroissance de la clientèle empêche les commissions scolaires de répondre à tous ces besoins. Les services complémentaires comme les services de psychologie, d'orthopédagogie, d'orientation scolaire, de psychoéducation d'éducation spécialisée et de pastorale sont les plus vulnérables et doivent souvent être sacrifiés, faute de ressources. Cependant, certaines commissions scolaires ajoutent des ressources dans les services complémentaires, notamment en éducation spécialisée, quitte à défoncer leur budget. Si certains affirment un lien entre le manque de revenus consécutif à la décroissance et le faible taux de diplômation, les taux élevés de redoublements et d'abandons observés dans la région, il faut mentionner qu'un tel lien de cause à effet n'est pas prouvé de façon rigoureuse. La recherche, pour établir un tel lien, serait à effectuer.

La différence entre la baisse de revenus de 1998-1999 et les revenus de 1999-2000 s'explique par les mesures annoncées au cours de l'été par le ministre de l'Éducation pour tenir compte de la décroissance, pour bonifier les services aux EHDAA et les services de la formation continue. La situation tend à se redresser, comme le montrent les chiffres pour l'année en cours. Cependant le tableau montre aussi que les coupures antérieures sont récurrentes et que, sauf à la Commission scolaire des Îles, aucune commission scolaire n'a retrouvé le financement qu'elle avait en 1995-1996.

En ne considérant que la clientèle « jeunes » des commissions scolaires, les pertes financières dues à la seule décroissance pour la région 11 de 1994 à 1998 avaient été estimées à 2 782 768 \$ par le comité qui avait été mis en place alors pour étudier le phénomène. Les membres du comité étaient conscients que ces pertes s'ajoutaient aux coupures qui avaient commencé à pleuvoir sur les commissions scolaires. Cependant au plan provincial, à cette époque, seule une minorité de commissions scolaires étaient alors touchées par la décroissance. Toute tentative pour sensibiliser la Fédération des commissions scolaires (FCSQ) et le ministère de l'Éducation (MEQ) n'a donné aucun résultat; la FCSQ, tout en reconnaissant le tort que nous causait la décroissance, ne nous a pas soutenu parce que la grande majorité des commissions scolaires à l'époque connaissait encore une croissance de clientèle ou avait une clientèle stable. Les membres du comité n'ont jamais pu se rendre jusqu'au MEQ de façon officielle. Officieusement, nous savions que notre lutte embarrassait certains hauts fonctionnaires alors que d'autres niaient tout simplement le problème.

La diminution des dépenses ne suit pas la décroissance des revenus. Cette situation est due à plusieurs facteurs. Il y a d'abord les coûts fixes. La diminution du nombre d'élèves varie d'une école à l'autre, d'un degré à l'autre et est souvent imprévisible, rendant difficile l'organisation des groupes, particulièrement dans les petites écoles, surtout celles qui sont plus éloignées. À cela, s'ajoutent les coûts du transport scolaire : sur un grand territoire comme le nôtre, il y a des limites aux possibilités de diminuer le nombre de circuits d'autobus. La liste pourrait s'allonger.

Cette année, pour la première fois, les règles budgétaires tiennent compte en partie de la décroissance des clientèles, mais d'une façon bien timide. Le réveil soudain du MEQ face à la décroissance s'explique par le fait que celle-ci est devenue une réalité pour un grand nombre de

commissions scolaires à travers le Québec. Aussi longtemps que ça ne touchait que les régions éloignées, ça ne semblait pas important. Les correctifs sont venus trop tard pour nous, ne sont pas à la mesure du problème que nous vivons et ont été pensés pour corriger les problèmes d'ailleurs.

De plus, la baisse des effectifs dans une région où les clientèles étaient déjà dispersées sur un vaste territoire crée des défis importants au niveau du maintien des services de qualité pour tous et partout sur le territoire. Les paramètres de financement tenant compte de règles de formation de groupes parfois difficiles à appliquer dans nos organisations, les baisses successives des effectifs accentuent encore cette difficulté et oblige à des choix parfois difficiles.

2.5 Détérioration des paramètres de financement

Les paramètres d'allocation de postes d'enseignants se détériorent, ce qui entraîne une réduction du financement; c'est ce qu'on appelle « coupures » dans le langage médiatique et populaire.

Tableau 8 Ratio maîtres-élèves pour fins de financement

C. scolaire	des Îles	des Chic-Chocs*	René-Lévesque*	Moyenne
Précolaire				
1995-1996	31,4163	25,9866	N.D.	N.D.
1996-1997	32,9442	26,0048	N.D.	N.D.
1997-1998**	35,2524	31,2476	N.D.	N.D.
1998-1999**	30,4668	31,1740	33,0452	31,5620
1999-2000**	31,5412	30,1056	29 5678	30,4048
Primaire				
1995-1996	16,9162	16,3695	N.D.	N.D.
1996-1997	15,9211	15,9792	N.D.	N.D.
1997-1998	16,7017	16,5066	N.D.	N.D.
1998-1999	16,1243	16,9621	16,7891	16,6252
1999-2000	16,2800	17,0275	16,5626	16,6234
Secondaire				
1995-1996	15,1570	13,6757	N.D.	N.D.
1996-1997	15,7108	14,3974	N.D.	N.D.
1997-1998	16,1347	16,5066	N.D.	N.D.
1998-1999	16,0807	14,2037	15,6367	15,3070
1999-2000	15,8833	13,7778	15,2615	14,9742

* Les chiffres apparaissant au tableau sont une moyenne pour les années 1995-1996 à 1997-1998, inclusivement pour ces deux commissions scolaires formées le premier juillet 1998.

**Les paramètres ont été multipliés par deux pour tenir compte de l'apparition des maternelles à temps plein et pour faciliter la comparaison avec les deux premières années.

Pour l'année en cours, le nombre d'enseignants alloué à une commission scolaire dépend du paramètre défini à partir de la situation réelle au 30 septembre 1998. Ainsi, en maternelle, pour justifier un poste à la Commission scolaire des Îles, il faut 1,0744 élève de moins cette année que l'an passé, selon le paramètre défini par la situation au 30 septembre 1998, qu'il n'en fallait selon le paramètre défini à partir de la situation au 30 septembre 1997. Le paramètre défini au 30 septembre 1997 a déterminé l'allocation des professeurs en 1998-1999, celui défini au 30 septembre 1998 détermine l'allocation pour l'année en cours, soit 1999-2000. Cependant, remarquons qu'en 1997-1998, il fallait 3,8361 élèves de plus qu'en 1995-1996 pour justifier un poste à la maternelle aux Îles.

Le tableau 8 montre clairement que la méthode de calcul utilisée jusqu'à cette année, pénalisait les commissions scolaires en décroissance, sauf la Commission scolaire des Îles qui a connu un redressement à partir de l'an passé. Or, la plupart des commissions scolaires de la région 11 connaissent une décroissance depuis plus de 10 ans. Aucune commission scolaire de la région n'atteint un redressement qui la mettrait au niveau d'allocation des ressources de l'année 1995-1996.

De plus, il faut considérer que la baisse de revenus s'applique instantanément et est donc plus rapide que la baisse des dépenses; la demande de services répond, en effet, à des impératifs pédagogiques et les effectifs du personnel doivent tenir compte des conventions collectives et de la sécurité d'emploi. Ainsi, cette année, la Commission scolaire des Chic-Chocs a dû ajouter l'équivalent de 9 professeurs hors-norme pour répondre à ces impératifs, mais elle ne recevra aucun financement du MEQ pour le faire, une dépense de un demi-million de dollars pour laquelle elle n'a aucun revenu, à moins que le MEQ consente à revoir ses paramètres d'allocation.

2.6 L'organisation scolaire au primaire

L'organisation scolaire du primaire semble celle qui a le plus souffert suite aux coupures; en effet, pour s'ajuster au manque de revenus, les commissions scolaires ont dû multiplier les classes multiprogrammes pour diminuer les coûts; on retrouve maintenant ce type de classes dans à peu près toutes les écoles primaires, petites ou grosses. Alors que dans les grandes écoles, il est toujours possible de choisir les élèves qui feront partie d'une classe multiprogramme, ce choix n'existe pas dans les petites écoles. Les recherches montrent que les résultats scolaires ne souffrent généralement pas de cette situation quand l'école peut choisir, avec l'accord des parents, les élèves qui vont fréquenter un classe multiprogramme. Les résultats ne sont pas nécessairement les mêmes quand cette possibilité de choix n'existe pas.

Tableau 9 Nombre de classes multiprogrammes par commission scolaire

C. scolaire	des Îles	des Chic-Chocs	René-Lévesque	Région
1995-1996	N.D.	39/106 (36,8 %)	N.D.	N.D.
1996-1997	16/42 (38,1 %)	46/114 (40,4 %)	N.D.	N.D.
1997-1998	22/44 (50,0 %)	35/110 (31,8 %)	N.D.	N.D.
1998-1999	21/43 (48,8 %)	36/101 (35,6 %)	60/167 (35,9 %)	117/311 (37,6 %)
1999-2000	20/45 (44,4 %)	41/98 (41,8 %)	57/159 (35,8 %)	117/302 (38,7 %)

Le tableau 9 illustre deux choses. Le recours aux classes multiprogrammes diminue lorsque les paramètres d'allocation des ressources s'améliorent, comme c'est le cas aux Îles. À la Commission scolaire des Chic-Chocs, par contre, nous constatons que la possibilité de former des classes multiprogrammes ne suit pas nécessairement la détérioration des paramètres. Le tableau illustre alors le fait que la diminution des dépenses pour offrir les services éducatifs n'est pas nécessairement parallèle à la diminution des revenus.

Au secondaire, il est quasiment impensable de recourir aux classes multiprogrammes; à ce niveau c'est plutôt la polyvalence dans les cours offerts qui a le plus diminué.

2.7 Diminution du nombre d'emplois

La baisse des revenus s'est tout naturellement traduite par une diminution du nombre de personnes que les commissions scolaires pouvaient embaucher tant dans les centres administratifs qu'au niveau des écoles. Le tableau suivant illustre cet état de fait.

Tableau 10 Nombre d'emplois par commission scolaire

C. scolaire	des Iles	des Chic-Chocs	René-Lévesque	Région
1995-1996	217	611,48	N.D.	N.D.
1996-1997	204,85 (-5,6 %)	553,08 (10,0 %)	N.D.	N.D.
1997-1998	199,97 (-2,4 %)	523,12 (-5,0 %)	N.D.	N.D.
1999-2000	200	473,68 (-6,7 %)	N.D.	N.D.

Au total, c'est plusieurs emplois que la région a perdus dans le seul secteur de l'éducation des jeunes. À cela s'ajoute le nombre d'emplois perdus à l'éducation des adultes, nombre qu'il nous est impossible d'évaluer de façon précise.

2.8 Diminution de la masse salariale

On peut affirmer que les salaires des employés, une fois qu'on a déduit les impôts et les taxes, contribuent de façon directe à la vie économique de la région, alors que les autres dépenses y contribuent dans une proportion moindre. Encore là, il est intéressant de constater l'évolution de la masse salariale versée aux employés des commissions scolaires au cours des cinq dernières années.

Tableau 11 Évolution de la masse salariale de 1995-1996 — 1999-2000 (en K\$)

C. scolaire	des Iles	des Chic-Chocs	René-Lévesque	Région
1995-1996	12 348	28 787		
1996-1997	11 889 (-3,7 %)	26 243 (-8,84 %)	N.D.	N.D.
1997-1998	11 191 (-5,8 %)	24 408 (-6,99 %)	N.D.	N.D.
1998-1999	11 456 (+2,4 %)	22 257 (-8,81 %)	N.D.	N.D.
1999-2000	11 305 (-1,3 %)	23 095 (+3,77 %)	N.D.	N.D.

Malheureusement, nous ne sommes pas capables d'évaluer la perte de revenus au chapitre des salaires; les données de la plus importante des commissions scolaires sont manquantes. Toutefois, à partir des données disponibles, nous savons que cette perte est importante. Le retrait d'une telle masse monétaire dans une économie déjà fragilisée par le moratoire sur la pêche au poisson de fond et les arrêts d'activité dans le secteur forestier et minier rend encore plus problématique la situation économique de la région. La diminution de revenus s'ajoute aux coupures dans les autres secteurs, particulièrement celui de la santé, et à la contribution des municipalités qui s'élève à environ 10,5 M\$ au cours des trois dernières années.

Finalement, il ne faut pas oublier, de plus, que les commissions scolaires sont, en fait, les employeurs les plus importants de la région 11. On peut facilement réaliser le fait que toutes ces réductions budgétaires que vivent les commissions scolaires se répercutent sur le nombre de leurs employés, ce qui contribue, par la force des choses, à la décroissance des emplois en région. C'est un cercle vicieux dont elles aimeraient bien sortir, car le manque d'emplois contribue à l'exode des jeunes foyers de la région, ceux-là même dont les enfants vont dans les écoles ailleurs. Le statisticien de la DRHC à Gaspé dit qu'il constate, en effet, un trou dans la pyramide d'âges de la région au niveau des 18-35 ans; ce sont les âges où, règle générale, on retrouve des familles avec des enfants d'âge scolaire.

2.9 Diplômation des élèves au secondaire

Les données les plus récentes concernant la diplômation des élèves du secondaire sont celles fournies par le MEQ à partir des examens du mois de juin 1998.

Tableau 12 Diplômation sur 7 ans des élèves du secondaire, cohorte de 1991*

	Total	Garçons	Filles
Ensemble du Québec	73,5	66,8	80,5
Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	66,9	58,3	77,3
Commission scolaire Baie-des-Chaleurs	66,3	54,2	79,6
Commission scolaire des Falaises	73,1	67,1	79,4
Commission scolaire Gaspesia	62,3	62,5	62,1
Commission scolaire des Îles	76,9	67,0	90,9
Commission scolaire de la Tourelle	52,1	37,5	67,6
Commission scolaire Miguasha	66,8	57,5	81,7
Commission scolaire de Rocher-Percé	67,9	60,4	77,1

- Les données sont disponibles pour les anciennes commissions scolaires.

Les données du tableau 12 montrent que, globalement, la diplômation des élèves de la région Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine est moins élevée que pour l'ensemble du Québec. On peut également voir, dans ces données, des écarts importants entre les différents secteurs de la région correspondant aux anciens territoires des commissions scolaires avant les transformations du 1^{er} juillet 1998. Finalement, ce tableau montre aussi l'écart important entre le taux de diplômation chez les garçons et les filles qui avoisine le 20 % d'écart moyen pour la région.

La transformation administrative du réseau de l'éducation au 1^{er} juillet 1998 a représenté un défi majeur que les commissions scolaires ont su relever avec succès. De plus, les conseils d'établissement, sur lesquels siègent aussi des membres de la communauté, commencent à exercer le rôle qui leur a été dévolu. Le principal défi que le monde de l'éducation doit maintenant relever est la réforme du curriculum. C'est une transformation majeure de l'organisation de l'enseignement au primaire et au secondaire. Désormais, l'enseignement sera organisé par cycles au lieu de l'être par années. Il y aura trois cycles au primaire et deux au secondaire. Les matières au programme seront entièrement révisées et des approches pédagogiques permettant un meilleur apprentissage par tous les élèves seront instaurées. Le défi sera plus difficile à relever dans les régions connaissant une forte décroissance, comme c'est le cas chez nous. Les commissions scolaires ne pourront pas engager de nouveaux enseignants en nombre suffisant pour renouveler les effectifs enseignants à un rythme qui faciliterait la mise en place du nouveau curriculum. Sans vouloir dévaloriser les enseignants plus âgés, tout le monde comprend qu'il est

plus facile de changer un comportement nouvellement acquis qu'un comportement pratiqué depuis longtemps.

3.0 LA FORMATION COLLÉGIALE EN GASPÉSIE ET AUX ÎLES-DE-LA-MADELEINE

3.1 Préambule

La région de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine est confrontée à une diminution de son poids démographique, phénomène indissociable de l'exode des jeunes. À cette problématique s'ajoute celle de la sous-scolarisation d'une partie importante de la population adulte. L'exil des jeunes se traduit de façon concrète par des soldes migratoires négatifs, particulièrement pour les jeunes de 15 à 24 ans. Le groupe des 25 à 29 ans affiche un solde positif, ce qui peut s'expliquer en partie par le retour de personnes ayant complété une formation ou acquis de l'expérience de travail. Cette constante migration est majoritairement rattachée à des besoins de formation spécifique ou d'intégration au marché du travail, que la région est difficilement en mesure d'offrir actuellement.

Lors de l'élaboration du premier Plan triennal de développement de la formation professionnelle et technique, les différents partenaires socioéconomiques et de l'éducation ont mis l'accent sur la nécessité d'augmenter l'accessibilité à la formation professionnelle et technique sur tout le territoire de la région et de doubler le nombre de diplômés chez les jeunes de moins de 20 ans. Les partenaires ont également affirmé la volonté de freiner l'exode des jeunes et de développer des moyens pour favoriser leur rétention dans la région.

3.2 Formation collégiale

En matière de formation collégiale, le Cégep de la Gaspésie et des Îles a pour mission de desservir la majeure partie du territoire de la région de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine : outre l'enseignement régulier, il accomplit cette tâche en offrant à la population et aux entreprises un éventail élargi de moyens comme la formation continue, l'éducation des adultes, les attestations d'études collégiales ou la formation sur mesure.

Ce Cégep comporte quatre composantes : le siège social et campus principal du Cégep à Gaspé, les centres d'études collégiales de Carleton et des Îles, et le Centre spécialisé des pêches à Grande-Rivière.

3.3 Enseignement régulier

La situation éclatée du Cégep de la Gaspésie et des Îles sur le territoire de la région lui permet d'offrir un enseignement collégial régulier à la majorité de la clientèle des finissants des écoles secondaires. Afin de rendre la formation collégiale plus accessible, le Cégep a mis sur pied des centres d'enseignement à Laverrière, aux Îles-de-la-Madeleine et à Carleton, dans la Baie-des-Chaleurs. En outre, le Centre spécialisé des pêches de Grande-Rivière offre de l'enseignement collégial et secondaire. Le collège dispense également des programmes complets en anglais à environ 150 élèves.

D'autres institutions collégiales interviennent de façon ponctuelle sur le territoire gaspésien, principalement à l'extrémité ouest de la péninsule. Il s'agit des cégeps de Rimouski et de Matane; ce dernier reçoit la majeure partie des élèves de la MRC Denis-Riverin en plus d'opérer un centre d'éducation des adultes à Ste-Anne-des-Monts.

3.4 Enseignement aux adultes

L'enseignement aux adultes a précédé la mise en place des centres d'études réguliers dans les milieux où ceux-ci sont situés. Le Cégep de la Gaspésie et des Îles dispose donc de centres de service aux adultes aux Îles, à Carleton et à Grande-Rivière. Depuis quelques années, les services du collège débordent ces lieux par l'offre de cours dans différents milieux (formation sur mesure en entreprises ou à des petits groupes). Le service de la formation continue a enregistré 5 400 inscriptions en 1997-1998.

3.5 Services aux étudiants

Le campus principal de Gaspé propose à sa clientèle étudiante une résidence de plus de 500 places. Les élèves disposent également de ressources documentaires complètes : bibliothèque, audiovidéothèque, logithèque, de même que des laboratoires informatiques permettant l'accès au réseau Internet et au courrier électronique. Un pavillon des sports complet avec piscine, gymnase et salle d'entraînement est accessible aux étudiants et à la communauté.

3.6 Développement pédagogique

Des activités de recherche et de développement sont régulièrement menées au Cégep, particulièrement dans les champs de l'innovation pédagogique et du développement des programmes.

Le Centre spécialisé des pêches offre au milieu des pêches maritimes du Québec des services de recherche appliquée, de consultation technique, d'information et d'animation dans le domaine des pêches.

3.7 Perspectives de développement

Compte tenu de la problématique reliée à l'évolution démographique de sa région, le Cégep de la Gaspésie et des Îles a mis en branle des démarches qui ont pour but de lui permettre de se repositionner, tant par son offre de service que par sa place sur le marché « élargi » de la formation. Plus précisément, on pense qu'une offre de service dans de nouveaux créneaux pourrait contribuer au recrutement d'une clientèle en provenance des autres régions du Québec ou d'ailleurs, ou que l'on peut, à l'aide des nouvelles technologies de l'information et des communications, offrir de la formation à différentes clientèles au niveau international.

Ainsi, depuis le printemps, le conseil d'administration du collège a donné le feu vert à une opération de révision des processus dont le but est de dégager des ressources à réinvestir dans le développement du Cégep et de ses services.

Plus récemment, le conseil d'administration a aussi approuvé une démarche qui devrait conduire à l'approbation, au printemps 2000, d'orientations stratégiques du Collège pour les trois ou quatre prochaines années.

Tableau 13 Les programmes réguliers offerts par le Cégep de la Gaspésie et des Îles, selon les différents centres

LA FORMATION PRÉUNIVERSITAIRE	CÉGEP DE LA GASPÉSIE ET DES ÎLES				
	CARLETON	GASPÉ		GRANDE-RIVIÈRE	LES ÎLES
		FRANÇAIS	ANGLAIS		
081.01 SESSION D'ACCUEIL ET D'INTÉGRATION	X	X	X	X	X
200.30 SCIENCES DE LA NATURE	X	X	X		X
300.10 SCIENCES HUMAINES (Profil général)	X	X	X		X
300.12 SCIENCES HUMAINES (Profil administration)	X	X	X		X
500.05 ARTS ET LETTRES	X	X			X
LA FORMATION TECHNIQUE					
180.01 SOINS INFIRMIERS		X			
190.30 AMÉNAGEMENT FORESTIER		X	X		
231.03 TRANSFORMATION DES PRODUITS DE LA MER				X	
231.04 EXPLOITATION ET PRODUCTION DES RESSOURCES MARINES (AQUICULTURE)				X	
241-05 TECHNIQUES DE MAINTENANCE INDUSTRIELLE		X	X		
243.00 TECHNOLOGIE DE GENIE ELECTRIQUE - 1 ^{RE} ANNEE		X			
243.06 TECHNOLOGIE DE L'ELECTRONIQUE INDUSTRIELLE - 2 ^E ET 3 ^E ANNEES		X			
243.11 TECHNOLOGIE DE L'ELECTRONIQUE - 2 ^E ET 3 ^E ANNEES		X			
351.0 TECHNIQUES D'EDUCATION SPECIALISEE		X			
388.01 TECHNIQUES DE TRAVAIL SOCIAL		X			
410.12 TECHNIQUES ADMINISTRATIVES - 1 ^{RE} ET 2 ^E ANNEES	X	X	X		X
415.13 FINANCE - 3 ^E ANNEE	X	X	X		X
415.15 GESTION ET GESTION DES PME - 3 ^E ANNEE		X			
412.00 TECHNIQUES DE BUREAUTIQUE	X	X	X		X
420.01 INFORMATIQUE		X	X		

Programmes offerts par le service de la formation continue

Formation professionnelle à temps plein

Soins infirmiers (recyclage et actualisation)
 Aménagement forestier
 Hydraulique, pneumatique et automatisme
 Techniques d'éducation spécialisée
 Gestion financière informatisée
 Techniques administratives
 Techniques bureautiques
 Bureautique et comptabilité
 Géroto-gériatrie
 Conseiller, conseillère en services financiers
 Actualisation en bureautique
 Techniques d'éducation en services de garde
 Ordinateurs et instrumentation
 Conseils financiers
 Démarrage d'entreprises

Gestion : micro-informatique appliquée
Techniques d'accueil
Transformation des produits forestiers

Formation technique à temps partiel

Formation préuniversitaire : français, philo, maths
Bureautique
Informatique
Logiciels courants : DOS, Windows, WordPerfect, Lotus, Excel, Dbase, etc.
Saisie de données (dactylographie)
Techniques de la santé
Techniques forestières
Éducation spécialisée
Techniques de maintenance industrielle
Sciences graphiques
Électronique

Formation sur mesure (secteurs les plus en demande)

Chacun des cours est élaboré en fonction des besoins précis du client.

Implantation de logiciels spécialisés
Formation sur logiciels courants et spécialisés :
- traitement de textes
- chiffrier
- courrier électronique
- bases de données
- dessin assisté par ordinateur
- mise en page, etc.
Micro-informatique de gestion
Premiers soins, premiers secours (CSST)
Réanimation cardio-respiratoire
Intervention en situation de crise
Techniques ambulancières
Techniques d'accueil
Psychologie
Marketing
Comptabilité
Finance
Vente
Communication dans l'entreprise
Communication avec la clientèle
Langues (anglais, espagnol)
Gestion des personnels
Tourisme
Guide touristique
Maintenance industrielle
Génie mécanique
Électrotechnique
Électronique

4.0 LA FORMATION UNIVERSITAIRE EN GASPÉSIE ET AUX ÎLES-DE-LA-MADELEINE

Plusieurs universités interviennent en Gaspésie et aux Îles; citons entre autres l'Université Laval, l'Université de Sherbrooke, la Télé-université et l'Université du Québec à Rimouski (UQAR). Cette dernière est, sans contredit, celle qui offre le plus d'activités de formation. Elle appartient comme la Télé-université au vaste réseau de l'Université du Québec.

Pour accomplir sa mission d'accessibilité aux études universitaires et pour participer au développement de la Gaspésie et des Îles par la formation et la recherche, l'UQAR compte sur son réseau de bureaux régionaux qui disposent de personnel clérical et professionnel permanent. Ce personnel a pour mandat principal d'identifier les besoins en formation et en recherche appliquée, de promouvoir l'offre en cette matière et de créer et maintenir des liens entre l'UQAR et les différentes organisations de la région gaspésienne et madelinienne. Sur le territoire qui nous concerne, trois bureaux régionaux sont toujours en opération et sont animés par deux professionnels et trois secrétaires. Ces bureaux sont situés à Gaspé, Carleton et Matane. Ce dernier assurant la responsabilité de la région de la MRC Denis-Riverin.

4.1 Les activités de formation

La liste des programmes offerts par l'UQAR par l'entremise de ces bureaux apparaît au tableau 9. Ainsi, on y constate que les cours de douze programmes d'études furent offerts à différents sites de la région 11 durant la session d'hiver 1999. Trois de ces programmes sont de niveau des études avancées (maîtrise ou diplôme d'études supérieures spécialisées). Un total de 16 cohortes d'étudiantes et d'étudiants à temps partiel ont pu ainsi avoir accès à une formation universitaire leur permettant d'accroître leur compétence professionnelle et ce, en présence d'un professeur dans un lieu situé à proximité des lieux de résidence.

4.2 La clientèle

Le tableau 10 « Inscriptions par programme à la session d'hiver 1999 » démontre que près de trois cents inscriptions furent dénombrées aux différents cours des programmes décentralisés cités. Sous l'appellation Carleton, on retrouve les inscriptions de la clientèle habitant les MRC d'Avignon et de Bonaventure, sous Gaspé, celles des MRC de Rocher Percé et des Îles. Ste-Anne-des-Monts regroupe les inscriptions de la MRC de Denis-Riverin. Le programme court en utilisation des technologies de l'information et des communications (TIC) en éducation est celui qui a attiré le plus de clientèle, avec soixante-trois inscriptions.

4.3 Émission de diplômes

Depuis les années soixante-dix, marquant le début de la décentralisation de nos programmes d'études en Gaspésie et aux Îles, il est intéressant de constater que presque dix-huit cents personnes ont obtenu un des différents diplômes de l'UQAR. Ces chiffres ne font évidemment pas état de ceux et celles qui n'ont pas complété leur programme ou qui n'ont suivi sporadiquement que quelques cours, afin de parer à un besoin ponctuel de formation.

Tableau 14 Programmes décentralisés - Hiver 1999

<u>Département/Programme</u>		<u>Sites d'enseignement / Nombre de cohortes</u>							
		G a s p é	G r a n d e - R i v i è r e	C h a n d l e r	C a p - a u x - M e u l e s	C a r l e t o n	M a r i a	N e w R i c h m o n d	B o n a v e n t u r e
Économie et gestion	Cert. en assurance et en intervention fin.	X						X	
	Cert. en administration	X							
	Cert. en gestion des ressources humaines			X		X		X	
	Maîtrise en gestion de projet	X							
Sciences de l'éducation	Cert. en enseignement professionnel								
	Cert. en éducation contemporaine								
	Prog. court en enseignement au primaire								X
	Programme court en utilisation des TIC	X	X			X			
Sciences humaines	Maîtrise en développement régional			X					
	Diplôme d'études sup. en adm. publique rég.								X
Sciences de la santé	Cert. en santé mentale	X							
	Prog. court en soins infirmiers à l'urgence				X		X		

Tableau 15 Inscriptions par programme de premier et deuxième cycles à la session d'hiver 1999 à Gaspé, Carleton et Ste-Anne-des-Monts

	C a r l e t o n	G a s p é	S t e - A n n e - d e s - M o n t s	T O T A L
<u>Certificats</u>				
Certificat en assurance et en intervention financière	15	25	2	
Certificat en enseignement professionnel	11	5		
Certificat en éducation contemporaine	9	12	3	
Certificat en administration	16	8	2	
Certificat en santé mentale		16		
Certificat en gestion des ressources humaines		22		
<u>Programmes courts</u>				
En enseignement au primaire			19	
En utilisation des TIC en éducation	23	40		
En soins infirmiers à l'urgence		29		
<u>Diplômes d'études supérieures</u>				
En administration publique régionale			12	
<u>Maîtrises</u>				
En gestion de projet		9		
En développement régional		10		
SOUS-TOTAL :	74	176	38	288

Depuis le début de la décentralisation de nos programmes d'enseignement en Gaspésie et aux Îles, nous avons émis le nombre de diplômes suivants :

Tableau 16 Émission de diplômes

Diplômes de baccalauréat

Gaspé		Carleton	
35	hommes	11	hommes
<u>135</u>	femmes	<u>92</u>	femmes
<u>170</u>	total	<u>103</u>	total

Grades de bachelier par cumul de certificats (3)

Gaspé		Carleton	
3	hommes	3	hommes
<u>13</u>	femmes	<u>16</u>	femmes
<u>16</u>	total	<u>19</u>	total

Diplômes de certificat

Gaspé		Carleton	
282	hommes	151	hommes
<u>621</u>	femmes	<u>423</u>	femmes
<u>903</u>	total	<u>574</u>	total

Diplômes de maîtrise

Gaspé		Carleton	
5	hommes	2	hommes
<u>4</u>	femmes	<u>0</u>	femmes
<u>9</u>	total	<u>2</u>	total

GRAND TOTAL

Gaspé		Carleton	
1 098	+	698	= 1 796

4.4 Perspectives de développement

En plus, d'offrir à temps partiel de nouveaux programmes bâtis en fonction de besoins de formation continue précis (pensons au nouveau programme court de deuxième cycle en administration scolaire mis récemment sur pied pour parer au problème de la relève à la direction des écoles), l'UQAR entend expérimenter, en partenariat avec le Cégep de la Gaspésie et des Îles, l'offre d'une première année de baccalauréat à temps complet à Gaspé. Dans le but évident de permettre à la jeunesse gaspésienne un accès plus facile et beaucoup moins onéreux à la formation universitaire. On comprendra que le succès d'une telle entreprise dépendra de l'appui de la population et de tous les acteurs concernés par l'avenir de nos jeunes en Gaspésie et aux Îles.

Parallèlement, par le biais de subventions et de contrats de recherche, l'UQAR désire participer au développement de l'expertise des organisations de la région.

Récemment, suite aux demandes pressantes exprimées par le Ralliement gaspésien et madelinot, à l'effet de développer une gamme de programmes et services adaptés aux réalités gaspésiennes et par le Comité de travail sur les besoins et services universitaires aux Îles-de-la-Madeleine, à l'effet d'améliorer les services universitaires sur l'archipel, l'UQAR souhaite trouver en la commission sectorielle « Éducation », un partenaire régional majeur pour renforcer sa présence en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine et induire des actions porteuses de croissance en matière de formation et de recherche et développement.

Dans le contexte actuel du financement des universités au Québec et en regard de nos limites d'intervention liées aux activités de formation s'adressant à des cohortes à faible effectif d'étudiant, il nous faudra trouver des solutions financières adaptées à ces situations particulières. Vous comprendrez que le faible effectif étudiant est pour nous l'élément déterminant qui limite de façon très significative le développement des services universitaires en Gaspésie et aux Îles. Il faut donc qu'aux efforts actuels déployés par l'UQAR pour y maintenir des services, d'autres moyens s'ajoutent pour venir en appui à ceux-ci.

Comment, par exemple, financer le démarrage et la poursuite d'activités de formation pour des cohortes à faible nombre d'étudiants? Il faut en toute urgence trouver une solution à cet état de fait; l'évolution de la démographie est éloquent à ce sujet. Que faire par rapport aux coûts financiers grandissant vis-à-vis l'utilisation de la vidéoconférence? De nouvelles technologies sont maintenant disponibles pour répondre aux défis qui se dressent devant nous en ce tournant de millénaire.

Nous demeurons donc à la recherche de solutions qui engendreront des impacts significatifs et durables sur le développement des services universitaires pour la région de la Gaspésie et des Îles. La piste d'un financement complémentaire en provenance du CRCD est porteuse d'avenir. Il faut cependant la situer dans le prolongement du modèle actuel qui s'avère adéquat compte tenu du contexte. La priorité, se situe au niveau de moyens pour répondre aux exigences du financement d'activités offertes à des cohortes à faible effectif étudiant.

5.0 FORMATION PROFESSIONNELLE SUR MESURE DE LA MAIN-D'ŒUVRE DES PETITES ENTREPRISES

Au Québec, sur 175 000 entreprises environ, 77 % possèdent moins de 5 employés et à peine 2 % d'entre elles ont plus de 100 employés. En Gaspésie, la situation est encore pire; les compagnies de plus de 100 employés sont très rares.

Voici les principales difficultés rencontrées en matière de formation chez ces entreprises :

- Le gouvernement est loin de la réalité lorsqu'il fait les lois et règlements touchant le secteur privé en exigeant que les entreprises élaborent elles-mêmes leur programme de formation (la majorité des petites entreprises n'ont pas le personnel nécessaire). Elles doivent faire appel à des professionnels externes à l'entreprise, ce qui engendre des coûts considérables. Par contre, les commissions scolaires soutiennent les entreprises en offrant des services visant à évaluer les acquis de leurs employés et à analyser les besoins des entreprises;
- Les règles et normes gouvernementales en matière de formation fixent à 15 étudiants le seuil minimal pour la formation d'une cohorte afin de débiter un cours. Comment concilier ces règles avec une entreprise de 5 à 10 employés?
- Les règles gouvernementales sont très rigides quant au statut de l'étudiant (prestataires de l'assurance-emploi) et à la période de cours. Certaines entreprises ne disposent que des mois de janvier, février et du début du mois de mars pour obtenir de la formation, en construction notamment;
- Lorsque l'entreprise réussit à répondre à toutes les exigences, dans bien des cas, il est trop tard ou encore les ressources financières ne sont plus disponibles.

Or, pour répondre adéquatement aux besoins des petites entreprises, il serait opportun de moduler les règles en fonction des éléments suivants :

- Permettre plus de souplesse pour la petite entreprise;
- Posséder une meilleure connaissance de ses besoins;
- Aider l'entreprise dans la préparation des programmes;
- Adapter les règles de formation des cohortes aux réalités régionales;
- S'ajuster à la disponibilité des employés de l'entreprise;
- Améliorer les règles de financement.

6.0 CONCLUSION

En 1993, la commission sectorielle « ÉDUCATION ET MAIN-D'ŒUVRE » résumait la situation du secteur de l'éducation et de la main-d'œuvre en ces termes :

« Il est malheureux de constater qu'en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine, plusieurs jeunes quittent la région pour des raisons d'études ou de recherche d'emploi et que la plupart d'entre eux ne reviennent jamais. Cette situation débouche sur une perte d'une partie de la relève et conséquemment sur la perte du dynamisme économique de la région. Ceux qui restent et qui voudraient parfaire leur formation ou se recycler dans le cadre des programmes de main-d'œuvre existants, se heurtent fréquemment à des normes administratives non adaptées aux particularités de la région. »

Le bas niveau de scolarisation d'une partie de la population, le vieillissement de celle-ci, le décrochage scolaire, le manque d'esprit entrepreneurial de la population en général (...) ont également des effets sur le développement socioéconomique de la région.

Dans un contexte de mondialisation des marchés et de transfert technologique où l'on prône la qualité totale dans toutes les composantes d'une entreprise, le besoin en formation, en spécialisation et en développement de la main-d'œuvre, devient plus qu'important, c'est une condition sine qua non à la réponse de la région à ces changements. »

Cette analyse demeure très actuelle et les faits relatés à l'intérieur de ces quelques lignes constituent des enjeux importants pour le monde de l'éducation, enjeux qui influenceront assurément les actions qu'elle posera dans les années à venir.

7.0 ENJEUX DU SECTEUR DE L'ÉDUCATION

Les enjeux identifiés par la commission sectorielle sont donc les suivants :

- **L'éducation doit avoir les moyens de jouer pleinement son rôle dans cette société du savoir en évolution, entre autres par l'ajustement des règles du ministère de l'Éducation aux réalités régionales;**
- **Passer d'un réseau scolaire à un réseau d'apprentissage par la création de liens intersectoriels étroits et ce, pour mieux répondre aux besoins de la population;**
- **Dans une perspective de compétitivité, contribuer au développement des qualifications de la main-d'œuvre régionale.**